

# Certiphyto

## Travaux Paysagers

### Prérequis

- Être âgé de 18 ans au minimum
- Maîtriser les savoirs de base (compréhension du français parlé, lire, écrire, compter)
- Maîtriser l'informatique

### Modalités et délais d'accès

- Salarié d'entreprise du paysage, camping, golf, terrains sportifs, collectivités territoriales, ...
- Nous contacter pour l'inscription

### Objectifs

- **Mettre en œuvre un traitement phytopharmaceutique efficace en toute sécurité et minimisant l'impact de celui-ci sur l'environnement**
  - Identifier précisément la dangerosité des produits et connaître les moyens de diminuer les risques pour l'utilisateur.
  - Mettre en place les alternatives à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques dans l'entretien des espaces verts
  - Connaître la réglementation liée aux produits phytopharmaceutiques
- **En plus pour les décideurs :**
  - Concevoir des aménagements paysagers économes en produits phytopharmaceutiques pour l'entretien



### Durée de la formation

- Opérateur (applicateur) : 2 jours de formation
- Décideur (applicateur + acheteur) : 3 jours de formation
- A l'issue de la formation des documents types Mémo sur clé USB

### Méthodes mobilisées

- Salle informatique avec support vidéo
- Matériel de mise en pratique (pulvérisateur, équipements de protection)
- Cours en salle
- Travaux pratiques



## Modalités d'évaluation

La formation se clôture par un test QCM informatique de validation. La réussite à ce QCM donne accès à la demande de certificat « Certiphyto ». Cette demande doit être faite sur la plateforme du service public dans les 6 mois suivant la formation. Le certificat « Certiphyto » est valable 5 ans.

## Tarif de la formation et CGV

- Financement possible par les OPCO
- Autofinancement

Nous contacter pour plus de précision



## Taux de réussite

2019 : 100%    2020 : 100%    2021 : 100%

## Les Plus ...

- Accompagnement de la démarche sur le site du service public pour réaliser la demande d'attestation certiphyto.



La MFR – CFA de Machecoul – Saint – Même propose des accompagnements spécifiques pour les apprenants en situation de handicap, en lien avec les structures référentes (AGEFIPH). Le centre de formation est adapté pour recevoir du public à mobilité réduite. Pour toutes demandes particulières, nous contacter.

Code RNCP/RS 5655 – 18/10/2011 – Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire

Version 4 – 15 Avril 2024

## Contact :

### MFR - CFA

Route de la Forêt  
44270 MACHECOUL - SAINT MÈME  
02 51 70 91 09

muriel.salembier@mfr.asso.fr

www.mfr-machecoul.com

